

FORMATION COURTE

SUTURES PÉRINÉALES PAR LES SAGES- FEMMES

Actualiser les références pratique et théorique des sages-femmes pour renforcer leur autonomie et leur assurance dans la réalisation des sutures périnéales.

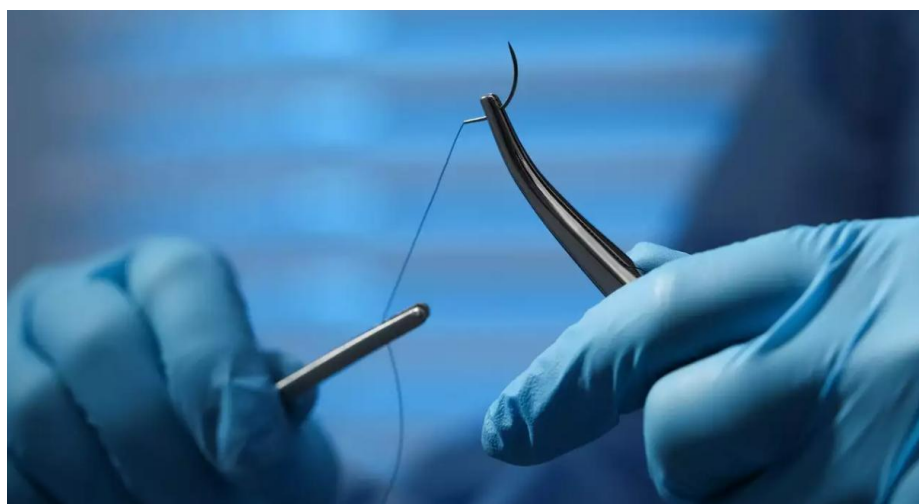
lundi 27 avril 2026

Horaires : de 8h30 à 16h30 (+ 1h30 asynchrone)

Lieu : HESAV, Site de César Roux, Lausanne

Délai d'inscription : vendredi 3 avril 2026

INSCRIPTION



DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Le cadre légal suisse autorise les sages-femmes à pratiquer les sutures de déchirures périnéales du 1^{er} et 2^{ème} degré et d'épisiotomies liées à la naissance. Cette compétence, enseignée pendant leurs études, est normalement peu ou pas pratiquée sur le terrain par les sages-femmes hospitalières. Quant aux sages-femmes exerçant en maison de naissance ou effectuant des accouchements à domicile, ils-elles sont parfois seules pour pratiquer la réfection et peuvent ressentir le besoin d'une remise à niveau.

Cette journée de formation combine apports théoriques et ateliers pratiques pour renforcer les compétences des participant-es dans la réalisation des sutures périnéales. Une préparation théorique est proposée en amont, en format asynchrone (durée: 1h30).

COMPETENCES DEVELOPPEES

A la fin de la formation, les participant-es seront à même de :

- Se référer au cadre légal suisse concernant la pratique des réfections périnéales par les sages-femmes ;
- Reconnaître les structures anatomiques du périnée féminin et identifier le type de lésion périnéale ;
- Discuter les critères de décision pour effectuer une suture et choisir le matériel approprié ;
- Réaliser les principaux types de points de suture utilisés pour la réfection périnéale et l'anesthésie locale adaptée ;
- Assurer de manière autonome la réfection complète de lésions périnéales du 1er et/ou 2e degré ;
- Fournir une information claire et complète à la femme sur le choix de suturer ou non, les suites des lésions périnéales et les soins post-partum.

THEMATIQUES ABORDEES

- Cadre légal suisse lié aux pratiques de suture par les sages-femmes ;
- Anatomie du périnée féminin ;
- Réfection des déchirures périnéales du 1er et 2e degré et épisiotomies médio-latérales ;
- Prise de décision clinique pour la suture périnéale ;
- Sélection du matériel (fils, aiguilles, instruments) ;
- Techniques de points de suture et d'anesthésie locale ;
- Information à délivrer à la patiente concernant la suture et le post-partum.

PUBLIC CIBLE

Sages-femmes hospitalièr-es et indépendant-es

ATTESTATION

- Attestation de participation délivrée à la fin de la formation
 - Reconnaissance e-log : 6 points (demande en cours)
-

PROGRAMME

08h30-12h00

- Evaluation et diagnostic des lésions périnéales
- L'épisiotomie : technique et réfection, état des connaissances et des recommandation actuelles
- Techniques de sutures et devenir des lésions périnéales
- Pratique des différents types de nœuds

13h15-16h30

- Réfection complète de déchirure périnéale sur modèle en mousse

INTERVENANT·ES

- Pauline Thomas, maître d'enseignement HES, HESAV
Responsable de la formation
- Dr Damien Grohar, gynécologue-obstétricien, Hôpital de Morges et CHUV

PRIX ET CONDITIONS GÉNÉRALES

CHF 350.- (pour la journée)

Conditions générales

Une fois inscrites, les participant·es recevront un mail de **confirmation** ou d'annulation de la formation (dépendant du nombre d'inscrits) au plus tard **3 semaines avant le début de la formation**. La facture suivra par mail.

CONTACT :

Unité de formation continue

Courriel | +41 21 556 63 70

Les inscriptions se font en ligne, en cliquant sur le bouton **INSCRIPTION** :

[Avril 2026 | Inscriptions | Sutures par les Sages-femmes](#)

Inscriptions ouvertes

Date : 27 avril 2026

Prix : CHF 350.-

INSCRIPTION